

# La loi climat avance lors de la deuxième lecture

**POLITIQUE** Le Valais se dotera vraisemblablement d'une loi climat et d'un fond pour lutter contre le réchauffement climatique. Le parlement accepte d'entrer en matière sur une deuxième lecture.

PAR ALEXANDRE.BENEY@LENOUVELLISTE.CH



Avec 128 amendements déposés, la deuxième lecture prendra du temps. SACHA BITTEL

Les partis les plus à droite du parlement n'en veulent pas. L'UDCVr, l'UDC du Haut et Die Mitte ont refusé d'entrer en matière sur la deuxième lecture de la loi climat. Les trois groupes avaient déjà rejeté le texte adopté lors du premier débat, en mai. L'entrée en matière est néanmoins acceptée par 92 oui et 34 non, tous les autres groupes ayant dit oui. En l'état, le projet fixe des objectifs de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> plus ambitieux que la loi fédérale, puisque la neutralité carbone est fixée en 2040, contre 2050 au niveau suisse. Elle prévoit également une réserve climatique destinée à financer la lutte contre le réchauffement climatique et ses conséquences.

En première lecture, ce fond était de 150 millions, mais la commission propose de le réduire à 100 millions.

### Objectifs irréalistes

«Ni la Suisse, ni le Valais ne peuvent inverser la tendance climatique, perdus au milieu d'une Europe qui s'absout», affirme le député UDCVr Cyrille Fauchère. Selon lui, «cette loi bureaucratique pèsera sur les ménages et ses objectifs ne seront pas atteints.» Pour Le Centre du Haut-Valais, Urs Juon ajoute: «Nous n'avons pas besoin de jouer les premiers de classe dans tous les domaines, cela n'intéresse personne.» Le chef du groupe UDC du Haut, Christian Gasser a qualifié le texte de «pochette-

surprise qui permet au gouvernement de dépenser beaucoup d'argent.»

### Un projet mesuré

Au nom du PLR, Sylvie Masserey Anselin se réjouit de la direction prise par le texte devant la commission de deuxième lecture: «Notre groupe était divisé au terme du premier débat, mais la commission a corrigé de nombreux griefs. Si le plan climat n'est plus soumis au Grand Conseil, il devra valider les actions et les dépenses à travers le budget.» «Sans interdictions, la loi fixe des objectifs clairs. Elle n'est pas assouplie, mais remplace l'utopie des résultats par l'impérieuse obligation de moyens», affirme Kamy May pour le Centre.

### 200 millions nécessaires en Valais

A gauche, on critique surtout la diminution de la réserve climatique. «Le coût de l'inaction est bien plus élevé. Pour le pays, il sera de 10 milliards en 2050, selon la Confédération», regrette la Socialiste Paola Riva Gapany. Même avis du côté des Verts. Citant le rapport Stern, un document de l'Université de Genève, Céline Dessimoz explique: «Il faut dépenser 1% du PIB chaque année pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique. Sans quoi le PIB chutera de 5% à 20%. 200 millions sont donc nécessaires en Valais.» Vu le nombre d'amendements déposés, 128, la deuxième lecture aura lieu lors d'une prochaine session.



David Pasquet (L'Instant Chocolat), Olivier Mounir (Cave du Rhodan), Yan Sutterlin (Fromagerie de Martigny - Fromathèque) sont les trois finalistes du Prix Sommet UBS 2023. DR

## Les finalistes du Prix Sommet 2023 sont connus

### ÉCONOMIE

Il s'agit d'une cave de Salquenen, d'une chocolaterie située à Sierre et d'une fromagerie de Martigny. Le vainqueur sera connu ce soir.

Les trois finalistes du 38e Prix Sommet UBS ont des points communs: ils proposent des produits liés au terroir et se sont déjà distingués dans d'autres compétitions nationales. Leur défi commun actuel: montrer comment ils s'adaptent à un environnement complètement bouleversé par la crise énergétique, le retour de l'inflation et des soucis d'approvisionnement.



**“Pour éviter de brider leurs initiatives, nous leur avons laissé entière latitude pour sélectionner les défis qu'ils entendaient relever et présenter lors de la soirée de gala.”**

IWAN WILLISCH  
DIRECTEUR RÉGIONAL  
D'UBS VALAIS

«Pour éviter de brider leurs initiatives, nous leur avons laissé entière latitude pour sélectionner les défis qu'ils entendaient relever et présenter lors de la soirée de gala. Nous pensons que cette liberté crée une dynamique plus forte, plus innovante et propre à inspirer d'autres entreprises du canton», précise Iwan Willisch, directeur régional d'UBS Valais.

### Des défis majeurs

Le premier challenger est la Cave de Rhodan à Salque-

nen. En 2022, elle a été élue «cave suisse de l'année» dans le cadre du Grand prix du vin suisse. Pour Sandra et Olivier Mounir, le défi est de conserver la qualité qui leur a permis d'obtenir ce titre et de gérer les attentes élevées suscitées par cette distinction. Parallèlement, la cave cherche à répondre aux défis du changement climatique par des efforts constants, en renforçant son engagement actuel dans le domaine de la durabilité. Le 2e finaliste du Prix Sommet vient de Sierre. Il s'agit de L'instant chocolat de Virginie et Davier Pasquet. Cette chocolaterie artisanale entend pérenniser les acquis et son réseau de quatre boutiques, tout en devant gérer l'augmentation des coûts de ses 350 fournisseurs. Elle souhaite aussi impliquer plus fortement les cadres dans l'entreprise et leur permettre de prendre activement part aux décisions stratégiques, en devenant actionnaires. D'où une volonté de transformer la société de Sàrl en SA.

### Une valeur de 20 000 francs

La Fromagerie de Martigny - Fromathèque, de Bertrand Gabioud et Yan Sutterlin, est le troisième finaliste de cette édition. En 2022, la société s'est dotée d'une nouvelle fromagerie. Il en découle une recherche de nouveaux débouchés afin d'écouler une augmentation de la production. L'entreprise vise aussi à recruter du personnel supplémentaire, à mettre au point le nouveau «raclette du Valais - AOP Martigny», à réaliser un prototype de robot pour l'affinage des fromages dans la nouvelle cave et à utiliser au mieux les locaux libérés à Martigny-Croix. Le lauréat du Prix Sommet, d'une valeur de 20 000 francs, sera désigné par le public présent au centre Manor de Sierre, aujourd'hui dès 18 h 30. L'événement est ouvert seulement sur invitation. FABRICE ZWAHLEN



**“Cette loi bureaucratique pèsera sur les ménages et ses objectifs ne seront pas atteints.”**

CYRILLE FAUCHÈRE  
DÉPUTÉ UDCVR



**“Le texte remplace l'utopie des résultats par l'impérieuse obligation de moyens.”**

KAMY MAY  
DÉPUTÉE SUPPLÉANTE LE CENTRE



**“Le coût de l'inaction est bien plus élevé. Pour le pays il sera de 10 milliards en 2050.”**

PAOLA RIVA GAPANY  
DÉPUTÉE PS



**“Il faut dépenser 1% du PIB chaque année pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique.”**

CÉLINE DESSIMOZ  
CHEFFE DU GROUPE LES VERTS